Montpellier. Un commerçant héraultais décerne le prix de “voleur du mois” à un client mauvais payeur

29/04/2013 à 22h45

On connaissait “l’employé du mois” affiché dans les magasins, voici maintenant le “voleur du mois”. Un commerçant en colère, de Saint-Clément de Rivière, près de Montpellier, a décidé d’afficher le nom et les coordonnées d’un client qui lui a fait 4 chèques en bois. Un procédé plus que limite.

(…) France 3 Languedoc Roussillon